

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 28 Octobre 1879

## ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine en date du 22 de ce mois, M. le Colonel de Sainte-Croix, Commandant Supérieur des Gardes de Son Altesse Sérénissime, a été chargé du commandement supérieur du corps des Carabiniers.

Le Prince, par plusieurs Ordonnances de la même date, a nommé ou promu dans la compagnie des Gardes :

- MM. le Commandant Antoine-Jean-Eugène Douhin, au grade de Major;
- le Lieutenant Ernest Plati, au grade de Capitaine, en remplacement de M. le Capitaine Victor-Stanislas Mussly, nommé Capitaine Commandant du corps des Carabiniers;
- le Lieutenant Jean Plati, au grade de Lieutenant de 1<sup>re</sup> classe;
- le Maréchal des Logis chef Octave Girtler, au grade de Lieutenant de de 2<sup>e</sup> classe.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III est attendu prochainement à Monaco.

M<sup>gr</sup> l'Evêque, après avoir passé quelque temps en Franche-Comté, dans sa famille, est parti le 20 de ce mois pour se rendre à Béziers, où Sa Grandeur avait promis de bénir le mariage de M. le Capitaine Gastaldi, Officier d'Ordonnance de S. A. S. le Prince, avec M<sup>lle</sup> de Montfort.

Cette cérémonie a été célébrée le 22 avec un grand éclat dans la Cathédrale de Béziers, où se trouvait réunie l'élite de la société de la ville et des environs.

Sa Grandeur, après avoir rendu visite à M<sup>gr</sup> l'Evêque de Nîmes et à M<sup>gr</sup> l'Evêque de Montpellier, arrivera à Monaco pour les fêtes de la Toussaint.

## Fête de la Toussaint

Les offices de la Toussaint seront célébrés samedi,

à la Cathédrale provisoire, avec la solennité habituelle.

L'éclat de ces cérémonies religieuses sera encore rehaussé par la présence de Sa Grandeur, assistée de Son Vicaire Général.

Le Gouvernement du Prince s'est concerté avec le Ministre des postes et des télégraphes de France pour assurer le service au bureau de poste de Monaco, dont le travail va toujours en augmentant.

Par suite, un surnuméraire sera prochainement attaché à ce bureau.

Une remarque à faire et qui sera accueillie avec plaisir par les promeneurs, c'est la présence inaccoutumée dans les nouveaux jardins du Casino de nombreux oiseaux, attirés en cet endroit par le voisinage du lac créé par M. André, et qui, depuis quelques jours, égayent les bosquets de leurs chansons.

Nos charmants hôtes ailés reviennent en foule des vallons de la Rousse et des Moneghetti, où ils s'étaient réfugiés au fur et à mesure des travaux et des constructions nécessités par l'essor prodigieux du pays. L'absence de l'eau et l'abattage des arbres les avaient chassés de la Condamine et de Monte Carlo; à peine en voyait-on quelques-uns dans les jardins Saint-Martin. Grâce à M. André, nous pouvons saluer leur retour, et nous espérons qu'une active surveillance empêchera leur destruction.

Puisque nous parlons des jardins du Casino, disons que le gazon a été semé dans les deux boulingrins qui font face à la Poterie; le bassin qui existe actuellement au milieu de la place, entre l'hôtel et le café de Paris, va être supprimé et remplacé par une pièce d'eau qui formera l'extrémité du boulingrin voisin de la place.

Un kiosque couvert sera placé à droite dans les jardins, du côté de la pièce d'eau. Ce kiosque sera orné de plaques en faïence et sera un exemple du parti que l'architecture peut tirer de la céramique sous le ciel du Midi. Les diverses pièces de ce magnifique travail sont en cours d'exécution dans l'atelier de M. Choiselat, à la Poterie artistique.

Les travaux de transformation de la place d'Armes sont sur le point d'être achevés. La mine a permis d'ouvrir dans le rocher une vaste tranchée qui a reçu la terre végétale, dans laquelle doivent être faites les plantations qui borderont la place.

Les travaux de Sainte-Dévote sont aussi poussés avec activité. La chapelle va être agrandie selon le vœu des fidèles du quartier de la Condamine, qui voient avec reconnaissance cette nouvelle marque de la sollicitude du Prince et de S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque.

Nous lisons ce qui suit dans une correspondance qu'on veut bien nous communiquer :

... M. Emile Usquin, qui va prendre la direction du service des postes et télégraphes dans le département des Alpes-Maritimes et la Principauté de Monaco, est un des fonctionnaires les plus distingués de son administration, dans laquelle il compte vingt-sept ans de services et quatre campagnes. Nous l'avons vu successivement inspecteur à Marseille, directeur en Corse, directeur du service à l'armée de mer, puis dans le département de l'Hérault, et il a reçu la croix de la Légion d'honneur pour services exceptionnels rendus à l'armée.

M. Usquin a épousé la fille de M. Mure de Pélanne, ancien agent du ministère des Affaires Etrangères, Commandeur de l'ordre de Charles III, qui fut pendant dix ans Consul général de Monaco à Marseille. Vous verrez qu'à l'exemple de cet honorable diplomate, le nouveau directeur saura servir à la fois les intérêts communs aux deux pays et mériter du gouvernement de Son Altesse Sérénissime une estime égale à celle dont il jouit déjà en France.

Nos lecteurs trouveront à la 4<sup>e</sup> page le nouveau tableau du service d'hiver, inauguré hier sur le chemin de fer de Marseille à Ventimiglia.

Point de changements importants pour les trains de jour. Les trains rapides 5 et 10, partant, le premier, de Paris à 7 h. 15 du soir, le second, de Ventimiglia, à 11 h. 02 du matin, font le trajet entier de l'une à l'autre de ces stations. Les trains express locaux 475 (partant de Cannes à 9 h. 46 du matin, arrivant à Monaco à 11 h. 18) et 496 (partant de Monte Carlo à 10 h. 22 soir, arrivant à Cannes à 11 h. 58) sont rétablis.

Dans le but d'améliorer les relations postales de l'Angleterre avec nos contrées, desservies par le train rapide (n° 1) partant de Paris à 8 h. 30 matin, la marche du train de marchandises 1389 a été modifiée. Ce train part de Marseille à minuit 10, après l'arrivée du train 1, et porte les dépêches jusqu'à Nice, où elles arrivent à 9 h. 15 du matin, c'est-à-dire trois heures plus tôt que par le passé, et sont rendues à Monaco à 11 h. 18 par le train 475.

Dans l'autre sens, le train de marchandises 1398, qui transportait des voyageurs entre Nice et les Arcs, est déplacé. Il part de Nice à 9 h. 29 du soir, remplace, entre Nice et Cannes, le train 494 et assure le transport des voyageurs jusqu'à Toulon, où il coïncide avec le train ordinaire de voyageurs 472, partant à 5 h. 20 du matin, dont la marche

est avancée, afin d'établir à Marseille une correspondance avec le rapide n° 2, allant à Paris et quittant Marseille à 8 h. du matin.

Le train 498, partant de Monte Carlo à 11 h. 16 du soir, conduit à Cannes les voyageurs qui n'auraient pas pris le train précédent 496.

Enfin, sur la demande de l'Administration des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, la Compagnie de la Haute-Italie a bien voulu modifier la marche de ses trains directs 27 et 28, afin de les mettre en correspondance directe à Ventimiglia avec les trains rapides 5 et 10. Dans ces conditions, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée n'a pas hésité à prolonger lesdits trains rapides entre Nice et Ventimiglia, sans préjudice des trains omnibus de chaque sens qui ont assuré jusqu'à ce jour, sur ce parcours pendant l'hiver, le prolongement des trains 5 et 10. C'est donc, en réalité, deux trains nouveaux établis sur notre section.

Etant donné l'itinéraire des trains directs italiens n° 27 et 28, lesquels desservent Gênes et toute l'Italie méridionale, il est à peine nécessaire de signaler les avantages incontestables que le public retirera de la nouvelle mesure prise par la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. En effet, tout en facilitant les relations internationales entre toute la France et l'Italie, cette organisation offre un nouveau moyen de communications très rapide entre les deux pays et développera le goût des longs voyages, qui s'accroît de jour en jour.

On parle, pour le mois de décembre, de la création d'un nouveau train rapide venant de Marseille; mais nous n'avons encore reçu aucune communication à ce sujet.

Par suite des changements apportés dans le service des trains du chemin de fer, des modifications ont eu lieu dans les heures de départ des courriers à la poste de Monaco. Nos lecteurs nous sauront gré de les leur faire connaître :

Bureau de Monaco

HEURES DES LEVÉES

1 <sup>re</sup> levée	Menton et Italie	8 h. 30 matin.
2 <sup>e</sup> id.	Marseille, Paris, étranger	10 h. 30 id.
3 <sup>e</sup> id.	France et étranger	midi.
4 <sup>e</sup> id.	Menton et Italie	2 h. 30 soir.
5 <sup>e</sup> id.	Nice	3 h. 40 id.
6 <sup>e</sup> id.	Menton et Italie	5 h. » id.
7 <sup>e</sup> id.	France et étranger	7 h. 30 id.
8 <sup>e</sup> id.	la Turbie	10 h. 30 id.

HEURES DES LEVÉES AUX BOITES DES GARES

(Heure de Paris) DE VENTIMIGLIA A MARSEILLE

Monte Carlo, 11 h. 40 matin; 1 h. 40 soir; 8 h. 15 soir.

Monaco, 11 h. 45 matin; 1 h. 45 soir; 8 h. 25 soir.

DE MARSEILLE A VENTIMIGLIA

Monaco, 9 h. matin; 3 h. soir; 5 h. 40 soir.

Monte Carlo, 9 h. 05 matin; 3 h. 05 soir; 5 h. 45 soir.

Notre-Dame de Liesse

Suite et fin.— (Voir les numéros 1108, 1110 et 1111.)

III

Comme dans toutes les églises vieilles de quatre à cinq cents ans, il faut descendre la hauteur de deux ou trois marches pour pénétrer dans le sanctuaire de Notre-Dame de Liesse. La porte franchie, on se trouve d'abord dans une sorte de vestibule, à l'entrée duquel est placé le bénitier. Puis vient la nef proprement dite, et enfin le chœur séparé de la nef par un très beau jubé sculpté, noir et blanc, d'une élégance un peu précieuse, mais néanmoins d'un caractère imposant dans l'ensemble. La porte de ce jubé est surmontée d'une statue de la Vierge, placée dans un encadrement du même style, avec un fronton que complètent deux autres statues. Le tout m'a paru appartenir aux dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Les piliers de l'église, les rinceaux et les nervu-

res ont été décorés, il y a vingt-cinq ans environ, de peintures analogues à celles que recut Notre-Dame de Paris à la même époque. Nous voici dans le chœur: devant nous se dresse l'autel, et très au-dessus de cet autel, précédant une niche peu profonde ornée d'une peinture à fresque, apparaît la petite statue, noire, à demi-enveloppée d'un voile. C'est la statue miraculeuse, c'est Notre-Dame de Liesse.

Je dis: c'est la statue miraculeuse, mais l'exactitude historique m'oblige à ajouter qu'il ne reste de la statue originale, de celle apportée de Palestine par sainte Ismérie et les trois chevaliers au XII<sup>e</sup> siècle, que des fragments calcinés, pieusement conservés à l'état de reliques. Vous avez déjà deviné que Quatre-vingt-treize a accompli, là comme ailleurs, son œuvre de ruine et de sacrilège. Dès le 15 octobre 1792, le pillage du sanctuaire, qu'on savait abonder en trésors précieux, hommages de la piété des fidèles, avait été inauguré par l'enlèvement de tous les ex-voto d'argent et d'or. Il y en avait eu pour 1,845 marcs, cinq onces, six gros d'argent; le tout empilé pêle-mêle, tassé dans des tonneaux, fut transporté à Laon. On ne devait pas s'en tenir là. Le 1<sup>er</sup> novembre 1793, nouvel inventaire, nouveau pillage. On enlevait dix-neuf vierges d'argent qui constituaient une ornementation d'autel admirable; les chandeliers d'argent, les croix, etc., etc., en tout 305 marcs, valeur brute. Le 3 frimaire, c'est le tour de l'argenterie du trésorier, pesant vingt marcs; puis, les jours suivants, ce sont les vases sacrés, douze ciboires en argent, trois en vermeil, deux calices en vermeil, deux couronnes, un soleil en vermeil, etc., etc., en tout 93 marcs, six onces. Enfin, viennent les objets d'or pur, dix cœurs, dix-huit croix, trois breloques, deux couronnes, un soleil, cinquante-six diamants, vingt-trois perles: on ne respecte pas même les ornements sacerdotaux tissés d'or et d'argent, brodés pour la plupart par les mains de princesses illustres et dont le mérite artistique l'emportait de beaucoup sur la valeur intrinsèque. Les commissaires ordonnent que tous soient « dégalonnés » et que le tissu restant soit brûlé. On obtient encore de la sorte 184 marcs d'argent. Il ne reste plus à Liesse que les cloches; je me trompe: il lui reste son véritable trésor, la statue miraculeuse, d'abord dédaignée par les commissaires, parce qu'elle n'est que de bois. Mais les cloches, c'est du bronze: on les enlève, à l'exception d'une seule, laissée pour convoquer les sans-culottes aux assemblées publiques, dont l'église, profanée, devient le forum. Le clocher offusqué les sentiments démocratiques: on le démolit. Il a été depuis remplacé provisoirement par une toiture sans caractère. Eh bien! rien de tout cela ne réussit à faire oublier à la France les miracles de Liesse, le culte de la Sainte-Vierge. En dépit des citoyens à bottes à revers, à écharpes tricolores, en dépit des menaces, en dépit de l'échafaud, on continue à fréquenter le saint pèlerinage. Alors la colère saisit les commissaires, qui se disent qu'en détruisant la statue, on détruira du même coup la foi: éternelle politique de l'autruche, plus stupide encore que perverse. On enlève donc cette image sacrée, vénérée par vingt générations de Français: on allume un brasier et on l'y précipite. La statue brûle; mais de pieuses mains réussissent à en arracher aux flammes les derniers débris, et ces restes conservés aujourd'hui suffisent à consacrer l'image nouvelle, scrupuleusement conforme à la primitive. Qu'eût importé d'ailleurs une complète destruction? L'église même eût été démolie, que l'emplacement eût à jamais rappelé le miracle, et qu'un nouveau sanctuaire se serait bientôt élevé. L'homme ne peut rien sur les éléments; il ne peut faire disparaître un atome de poussière: la terre le défie de son vivant, et la mort l'absorbera tout entier.

La statue de Notre-Dame de Liesse, le type consacré, représente la Sainte-Vierge assise, tenant debout sur ses genoux l'Enfant Jésus. Le Sauveur du monde étend ses bras à droite et à gauche. Il couvre pour ainsi dire toute la poitrine, comme pour signifier qu'il est le cœur même de l'image sacrée. Ses pieds reposent sur un coussin. L'ensemble, par sa simplicité primitive est d'un effet saisissant. C'est bien là une image de foi ardente, ne transigeant avec aucune grâce mondaine. La Vierge est couronnée d'un diadème fermé, surmonté de la croix.

L'autel, au centre duquel elle s'élève, est, comme tout le chœur, d'une grande richesse d'ornementation. Deux grandes colonnes à chapiteaux historiés, autour desquelles serpentent les ex-voto d'or et d'argent, s'élançant vers la voûte, au-dessous de laquelle retombe une draperie. Au-devant de l'autel, deux immenses candélabres sans cesse allumés projettent leur lumière éclatante. Le chœur est éclairé en outre par deux verrières retraçant les figures des rois de France, bienfaiteurs de l'église et pèlerins de Liesse. J'ai déjà dit à propos du château de Marchais que, depuis Louis VII jusqu'à la Révolution, presque tous les rois et toutes les reines ont passé, ont prié sous ces voûtes séculaires. Charles VII y vint, et une légende assure qu'il y fut accompagné de Jeanne d'Arc. Malheureusement, l'histoire est muette sur ce dernier épisode. Louis XI fait quatre fois le pèlerinage de Liesse et y fonde une messe perpétuelle, que Charles VIII, en 1483, érige en bénéfice. Puis viennent François I<sup>er</sup>, Henri II, François II et Ma-

rie Stuart, Charles IX et Catherine de Médicis, Henri III et Louise de Vaudémont, sa femme, Louis XIII et Anne d'Autriche, le grand Condé et sa mère, Louis XIV et Marie-Thérèse, Louis XV, Marie Leczinska, le Dauphin et Marie-Antoinette. On juge ce que devait être alors la splendeur de cette église, où chaque pèlerin illustre laissait un souvenir de sa pieuse générosité. Mais les princes n'étaient pas seuls fidèles à ce grand pèlerinage; les villes de France y envoyaient des députations: c'est Bourges, c'est La Charité, c'est Aubigny qui demandent à Notre-Dame de Liesse de les délivrer de la peste, et qui voient leurs prières exaucées. Amiens en 1533, Gisors l'année suivante, Saint-Quentin en 1630, Compiègne en 1637, apportent aussi leurs vœux au même sanctuaire et obtiennent de la Vierge miraculeuse les mêmes faveurs.

Un instant, les guerres de religion, nées de l'hérésie protestante, menacèrent Liesse. Le 28 novembre 1568, les huguenots envahirent la petite ville et mirent la chapelle à sac; mais on avait eu le temps de placer la statue miraculeuse en lieu sûr. Dès l'année suivante, le désastre était complètement réparé. On vit, en manière d'expiation, arriver à Liesse jusqu'à trente-six processions en un seul jour. Il faut lire dans les récits contemporains l'histoire de l'organisation de ces pèlerinages et les détails sur l'hospitalité généreuse accordée aux innombrables voyageurs.

Si maintenant on veut se faire une idée de la solidité de la foi en Notre-Dame de Liesse que les fureurs et les naifs de 93 s'imaginaient avoir radicalement détruite, il suffira de savoir que l'année même du Concordat, en 1802, vit inscrire 7,566 messes, et que, l'année suivante, le chiffre des nombreuses offrandes déposées dans les troncs s'élevait à plus de 1,000 fr. En même temps, le nouvel évêque de Laon, M<sup>r</sup> Leblanc de Beaulieu, malgré le petit nombre de prêtres dont il disposait, installait à Liesse un curé et trois vicaires. En 1811, l'église, grâce au zèle de M. le curé Billaudel, dont le nom est demeuré en grande vénération à Liesse, sortait de son deuil de vingt années: trois nouvelles cloches étaient suspendues au clocher, et des bannières faisaient leur apparition aux jours de fêtes. Des fondations d'établissements religieux, entre autres celle du petit séminaire, aujourd'hui en pleine prospérité, achevait de rendre à Liesse son importance primitive. Ici, je dois mentionner un grand souvenir, qui, par une coïncidence heureuse, se trouve, à trois jours près, se rattacher à la date où paraît cette rapide esquisse de Notre-Dame de Liesse. Cette date, c'est le 29 septembre, jour de la naissance de Monsieur le comte de Chambord, le jour de la Saint-Michel, le jour que les royalistes de France sont à la veille de fêter.

Dans les derniers jours du mois de mai 1821, S. A. R. Madame la duchesse de Berry se rendit à Liesse afin de remercier le ciel du bienfait accordé à la France. Son Altesse Royale était accompagnée de M<sup>r</sup> de Bombelles, évêque d'Amiens et son aumônier particulier; de M<sup>m</sup> la marquise duchesse de Reggio, sa dame d'honneur; de M<sup>m</sup> la comtesse d'Hauteville, dame pour accompagner; de M. le comte de Mesnard, son premier écuyer; de M. d'Augustin et de M. le vicomte d'Armaillé, tous deux officiers gardes-du-corps de Monsieur. Le 23 mai, Son Altesse Royale fit son entrée à Liesse, où elle fut reçue par M<sup>r</sup> l'évêque de Soissons. La bonne princesse, pour répondre au désir de la foule, avait fait donner l'ordre de laisser entrer indistinctement autant de personnes que l'église pouvait en contenir. Elle entendit la messe, communia et se retira ensuite au château de Marchais. Le lendemain, elle se rendit à la fontaine miraculeuse et ne quitta Liesse que le surlendemain. Le trésor de l'église conserve encore une magnifique chasuble blanche et un grand collier en argent, dons de la royale bienfaitrice, et à la voûte du sanctuaire est toujours suspendue la lampe en vermeil, d'un merveilleux travail, qui accompagna ces présents.

Cinq ans plus tard, S. A. R. M<sup>m</sup> la duchesse d'Angoulême, la sainte fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, prenait le chemin du même pèlerinage, et était accueillie à Liesse par des acclamations enthousiastes. La France oubliée vite...

Je dois enfin mentionner la cérémonie du couronnement solennel, qui eut lieu le 18 août 1855, en présence de NN. SS. les évêques de Soissons, Châlons, Amiens, Blois, Nevers, Arras et Cambrai, et au milieu d'un concours de députations et de pèlerins vraiment prodigieux. Les fêtes durèrent trois jours entiers et ont laissé à Liesse un profond souvenir.

La fontaine miraculeuse est située à l'extrémité du bourg, dans une sorte de petit enclos occupé en outre par une chapelle modeste, bâtie en brique, et par un calvaire, grande croix de bois dominant un piédestal et quelques marches de pierres usées par les genoux des fidèles. La fontaine aussi, ou plutôt le petit édifice qui la recouvre, est bien vieille. Bien des pèlerins sont venus boire à cette source, à la garde de laquelle veillent de pauvres vieillards de la commune, égrenant leur chapelet et priant pour les morts. C'est particulièrement au culte des morts qu'est consacrée la petite chapelle dont j'ai parlé. L'intérieur, nu et froid, serre le cœur, et cette impression s'accroît encore lorsqu'on entend psalmodier presque constamment le *De Profundis* à la mémoire des défunts.

Mais je ne veux pas rester sur cette impression fu-

nèbre. Notre-Dame de Liesse est une sainte figure, rayonnante de vie et d'espérance, et on emporte de son sanctuaire la santé de l'âme et une volonté nouvelle. Ce pèlerinage demeure pour ceux qui l'ont accompli un des plus grands souvenirs de la vie, et les hommes et leurs folies orgueilleuses n'inspirent plus qu'une douce pitié, lorsque l'on considère, plus grande, plus vénérée que jamais cette image de la Sainte-Vierge, toujours debout après tant de siècles, après Luther, après Calvin, après les sanglants héros de 93, — tous ces titans foudroyés dont quelques pygmées risibles essaient l'imitation.

Que Notre-Dame de Liesse protège la France !  
DANCOURT.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — On écrit de Cannes que les Grands-Ducs Serge et Wladimir-Alexandrowich de Russie ont quitté cette ville pour se rendre à Paris et de là à Saint-Petersbourg.

Le Czarewitsch, la Czarewna et leur suite composée d'aides de camp et de dames d'honneur, sont arrivés à Cannes.

Selon le désir du Grand-Duc, aucun préparatif n'avait été fait, ni tentures, ni tapis.

En descendant sur le quai de la gare, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont été reçus par M. le comte de Grote et M. Paton, consul de Russie à Nice.

M. le maréchal de la Cour a successivement présenté aux nobles voyageurs M. le comte de Brancion, préfet des Alpes-Maritimes, M. Gazagnaire, maire de Cannes, et M. Bonnefoy-Sibour, sous-préfet de Grasse.

— Le prince Henri de Battemberg est arrivé à Cannes.

— On annonce l'arrestation, sur la frontière italienne, des deux individus soupçonnés d'être ceux qui ont attaqué M. Brassier, ancien préfet.

Ces deux assassins sont amenés sous bonne escorte.

**Nice.** — Les pièces fausses abondent en ce moment dans la monnaie divisionnaire d'argent. On nous a montré deux pièces de deux francs d'une fausseté qui ne laisse rien à désirer.

L'une est à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, au millésime de 1867; l'autre porte la date de 1871 et est à l'effigie de la République. Les reliefs sont peu accusés, les hachures de la tranche sont irrégulières, le son est mat, la couleur est d'un gris sale. A la rigueur, cependant, elles peuvent supporter un examen superficiel. Il paraît que ces deux types sont assez répandus.

(Journal de Nice.)

— Nous apprenons que S. G. M<sup>r</sup> Balain vient d'appeler à la succession de M. l'abbé Orenge, en qualité de vicaire général, M. l'abbé Bensa, curé de Puget-Théniers.

M. l'abbé Bensa, avant d'être nommé à la cure de Puget-Théniers, avait administré avec dévouement la paroisse de Saint-François de Paule, où il avait laissé d'unanimes regrets.

**San Remo.** — Les industriels qui se sont adonnés à la contrefaçon des billets de banque semblent disposés à faire les choses en grand.

Ils ont laissé de côté la spéculation des billets de petite coupure et ont fabriqué des billets de cent francs. Ces billets peuvent être distingués des bons à l'épaisseur du papier qui est plus forte et à la couleur rouge qui est un peu déteinte.

De plus, la valeur du billet ne se lit pas au travers du papier.

**Gènes.** — Le Roi vient d'accepter le haut patronage du Yacht-Club italien, auquel Sa Majesté a accordé le titre de royal.

Le prince de Naples, le duc d'Aoste, le duc des Pouilles, le comte de Turin, le prince Louis-Amédée de Savoie, le duc de Gènes et le prince de Carignan ont fait adhésion à la Société du Yacht-Club italien.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

La semaine est à M<sup>me</sup> Adelina Patti. La rentrée triomphale opérée par la diva devant le public parisien à la matinée organisée par MM. Halanzier et Coquelin, au profit de l'Association des artistes, est le *great event* du moment. On ne parle que de la Patti, on ne s'occupe que de son prochain retour sur la scène de la Gaité, transformée par M. Merelli en Opéra-Italien; on n'a de souvenirs, de *racontars* que sur elle. Le fait est que jamais la Patti n'a eu plus de

voix, plus de charme, plus de séduction. Son talent a pris une ampleur extraordinaire, l'âme est venue là où il n'y avait auparavant qu'un instrument incomparable. Le drame et ses passions ont maintenant leur interprète dans l'artiste qu'on était habitué à applaudir sous la jupe courte de *Rosine*, lançant, en riant, ses roulades au nez de *Bartolo*. Dans l'air d'*Ernani*, dans celui de *Semiramide*, la Patti s'est révélée, à la matinée du Trocadero, à la hauteur des cantatrices de grand style, des Pasta, des Frezzolini. Ce n'était pas seulement délicieux à entendre, c'était admirable d'expression, de sentiment, de correction. Aussi l'enthousiasme du public n'a-t-il plus connu de bornes: c'était de l'affolement, du délire. Il y a bien longtemps que pareille ovation n'avait été décernée par le public parisien à une artiste. La recette de cette matinée s'est élevée à près de soixante-dix mille francs. Voilà un chiffre éloquent, j'espère!...

Le prince et la princesse de Galles, le czarewitsch et la czarewna ont quitté Paris, les premiers pour regagner Sandringham-House, les seconds pour aller faire visite, à Cannes, à l'impératrice de Russie, après avoir couru chaque soir quelque théâtre en vogue, depuis l'Hippodrome jusqu'à l'Opéra, les Français jusqu'aux Variétés. Leurs Altesses Impériales et Royales, à cause du peu de durée de leur séjour, ont décliné les invitations qui leur étaient faites pour être tout entières à Paris, à ses plaisirs, à ses magasins. Elles ont fait de nombreux achats, et le commerce s'est bien trouvé de leur passage sur les bords de la Seine.

Les grands-ducs Wladimir et Alexis restent les hôtes de la capitale et se montrent assidus à visiter nos monuments, nos écoles artistiques ou scientifiques. Ils ont accepté une invitation de chasse à tir que leur a faite M. Grévy. La chasse aura lieu dans les tirés de Marly.

Les beaux mariages se suivent dans la haute société parisienne. M. René Eschasseriaux épouse M<sup>me</sup> Dreux, qui lui apporte une fortune de dix millions; le comte Raphaël de Saint-Pol, d'une ancienne famille de Bretagne fixée depuis longtemps auprès d'Abbeville, se marie à M<sup>me</sup> de la Tour-du-Pin, de cette illustre famille des Tour-du-Pin alliée à la maison de France en 1323, en la personne de Guigues de la Tour-du-Pin, qui épousa Isabelle de France, fille de Philippe le Long. C'est à cette maison qu'appartenait la célèbre héroïne Philis de la Tour-du-Pin de la Charce. Lorsque le duc de Savoie envahit le Dauphiné, en 1692, elle monta à cheval, rassembla les vassaux de son père, appela les populations aux armes, se mit à leur tête, faisant couper les ponts et garder les passages. Louis XIV, voulant honorer sa conduite, fit placer au trésor de Saint-Denis son épée, ses pistolets, son portrait et son écusson.

Il y a eu quelques ventes intéressantes, cette semaine, tant en objets d'art qu'en livres et manuscrits. On a adjugé plusieurs ouvrages provenant de la collection de M. Libri, qui eut jadis un procès célèbre pour détournement de livres et manuscrits précieux dans la bibliothèque de l'Etat. M. Libri était membre de l'Académie des Sciences.

Chose curieuse, M. Libri était fils d'un certain Libri-Bagnano, se disant gentilhomme italien, condamné comme faussaire en 1816, et qui fut exposé sur la place des Terreaux, à Lyon.

Dans le cours de son procès, Libri-Bagnano avait protesté avec énergie de son innocence, au point de faire germer un doute dans l'âme de son défenseur. A l'issue de la condamnation, celui-ci se rendit en prison pour consoler son malheureux client. Il le trouva calme, digne, résigné à son sort. — Ils m'ont condamné! ce sont eux qu'il faut plaindre! dit Libri-Bagnano en tendant à son avocat une main saisie par celui-ci avec empressement.

Il se fit un silence de quelques secondes pendant lequel le condamné ôta lentement de son doigt un diamant magnifique qu'il fit étinceler aux yeux de son défenseur.

— C'est un héritage de famille, Monsieur, fit Libri-Bagnano; c'est tout ce qui me reste: prenez-le!

— Ah! Monsieur... dit l'avocat d'un ton de doux reproche et en se reculant avec vivacité.

— Prenez-le, vous dis-je, non pour son prix qui est considérable, mais en souvenir de moi. Je ne veux pas que l'anneau de mon père entre dans un baigne.

L'avocat accepta le bijou, les larmes aux yeux.

Il y avait trois mois que Libri-Bagnano était parti pour Toulon; notre avocat, à la veille de faire un riche mariage se rendit chez un joaillier pour faire démonter le diamant en question qu'il voulait placer dans un écrin destiné à sa future.

Le diamant était faux!

Le Théâtre-Renaissance annonce pour cette semaine la *Jolie Persane*, l'opérette nouvelle de Lecoq, qui servira de pièce de début à M<sup>lle</sup> Gélabert et à M<sup>lle</sup> Lina Hermann, qui chanta la ronde de *Nubienne* à la fête donnée par M. Edmond Blanc, à la Chapelle-en-Serval, à l'occasion de sa victoire dans le Grand-Prix. Je souhaite à la *Jolie Persane* un meilleur sort que *Pâques-Fleuries*, l'opérette représentée ces jours-ci aux Folies-Dramatiques. La musique de M. Lacôme a des qualités, mais le livret est si nul, si décousu, que la partition n'est point parvenue à désarmer le public. Ces *Pâques-Fleuries* là n'iront pas jusqu'à la Trinité.

L'auteur de la *Timbale d'argent*, M. Léon Vasseur, ressuscite après-demain le Théâtre-Taitbout. Il en fait une scène vouée à l'opéra-comique sans prétentions, à cette musique légère et si vraiment française à laquelle on doit le *Postillon de Lonjumeau*, les *Rendez-vous bourgeois*, le *Déserteur* et tant de partitions qui firent naguère la fortune de la salle Favart. C'est une idée heureuse et qui mérite de rencontrer le succès. Bonne chance donc au nouveau théâtre lyrique!...

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte aux minutes de M<sup>e</sup> Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du dix-huit octobre mil huit cent soixante-dix-neuf, enregistré et transcrit,

M<sup>me</sup> Anne-Henriette-Mélanie Verdier, épouse de M. Georges-Armand-Barthélemy Legallais, qui l'autorise, rentiers, demeurant à Vienne (Autriche), ayant fait élection de domicile à Monaco, en la villa ci-après désignée, a acquis, pour le prix de vingt-cinq mille francs,

De M. André-Antoine Barnéoud, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Marseille,

Une villa, dénommée villa Consul, montée d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol, ensemble les parterres du nord et du midi, située à Monaco, quartier de la Condamine, entre la rue des Princes et la rue Albert; le tout confrontant au nord à ladite rue Albert, à l'est à la villa Tardieu, à l'ouest à l'hôtel de la Condamine et au midi à la rue des Princes.

Le vingt-huit octobre courant, dépôt a été fait, au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-dix-neuf.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 Octobre 1879

GOLFE JUAN.	t. la <i>Fortune</i> , fr., c. Moute,	sable.
ID.	t. le <i>Charles</i> , id., c. Allègre,	id.
ID.	t. <i>Antoinette-Victoire</i> , id., c. Fornero,	id.
ID.	t. <i>Virginie</i> , id., c. Isoard,	id.
ID.	t. l' <i>Assomption</i> , id., c. Audibert,	id.
ID.	t. les <i>Deux-Sœurs</i> , id., c. Massa, grav.	
ID.	t. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,	sable.
ID.	t. la <i>Fortune</i> , id., c. Moute,	id.
ID.	t. le <i>Charles</i> , id., c. Allègre,	id.
ID.	t. <i>St-Pierre</i> , id., c. Giraud,	id.
MENTON.	t. <i>St-Pierre</i> , id., c. Phillipi,	sur lest.
GOLFE JUAN.	t. l' <i>Eclairer</i> , id., c. Jovenceau,	sable.
ID.	t. <i>Six-Sœurs</i> , id., c. Sève,	id.
ID.	t. <i>Antoinette-Victoire</i> , id., c. Fornero,	id.
ID.	t. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,	id.
ID.	t. l' <i>Alexandre</i> , id., c. Gabriel,	id.
ID.	t. l' <i>Assomption</i> , id., c. Barral,	id.
ID.	t. les <i>Trois-Frères</i> , id., c. Rodolphe,	bois à brûler.
ST-TROPEZ.	b.-g. l' <i>Eulalie</i> , id., c. Rey,	vin.
ID.	t. <i>Belle-Brise</i> , id., c. Corras,	id.
GOLFE JUAN.	t. <i>St-Joseph</i> , id., c. Raybaud,	sable.

Départs du 19 au 26 Octobre 1879

**GOLFE JUAN.** t. la Fortune, id., c. Moute, sur lest. id. t. le Charles, id., c. Allègre, id. id. t. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id. id. t. Virginie, id., c. Isoard, id. id. t. l'Assomption, id., c. Audibert, id. id. t. les Deux-Sœurs, id., c. Massa, id. id. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id. id. t. la Fortune, id., c. Moute, id. id. t. le Charles, id., c. Allègre, id. id. t. St-Pierre, id., c. Giraud, id. id. **ST-TROPEZ.** t. St-Pierre, id., c. Philippi, id. **GOLFE JUAN.** t. l'Eclairneur, id., c. Jovenceau, id. id. t. Six-Sœurs, id., c. Sève, id. id. t. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id. id. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id. id. t. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id. id. t. l'Assomption, id., c. Barral, id. id. t. les Trois-Frères, id., c. Rodolphe, id. **ST-TROPEZ.** b.-g. l'Eulalie, id., c. Rey, vin. id. t. Belle-Brise, id., c. Corras, id. **GOLFE JUAN.** t. St-Joseph, id., c. Raybaud, sur lest.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

**FÊTE DE LA SAINT-CHARLES**

Lundi 3 Novembre

Distribution de secours aux indigents

ILLUMINATION GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE LA PLACE DU PALAIS

**FEU D'ARTIFICE**

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la Société Philharmonique

**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

Mardi 4 Novembre

De 2 à 4 heures, sur la Place du Palais

JEUX DIVERS

Mât de cocagne — 6 Prix // Jeu de la pomme — 1 Prix  
Course en sac — 3 Prix // Jeu du moulinet — 1 Prix  
Saut de l'outre — 2 Prix

De 4 à 5 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la Société Philharmonique

**Grande Fête de Nuit au Casino**

GRANDE ILLUMINATION

des jardins et du plateau de Monte Carlo

De 7 heures à 8 heures et demie

MUSIQUE D'HARMONIE DANS LE KIOSQUE DE LA TERRASSE  
exécutée par la Société Philharmonique de Monaco

à 8 heures précises

**FEU D'ARTIFICE**

tiré par RUGGERI, à la pointe du Fort Antoine

FEUX DE BENGALE

EMBRASEMENT DU ROCHER DE MONACO

à 8 heures trois quarts

**GRAND CONCERT INSTRUMENTAL**

donné par l'ORCHESTRE DU CASINO  
sous la direction de M. ROMÉO ACCURSI

**RECouvreMENTS litigieux.** Le Comptoir Commercial, rue Masséna, 21, à Nice, fait les frais à sa charge, se rend à domicile sur demande. — Gérance d'immeubles.

**M<sup>ME</sup> ASÉ** Leçons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

**SUCCURSALE**  
DE LA  
**BOULANGERIE ANGE ROUSSEAU**  
Ouverture le 1<sup>er</sup> Octobre  
Rue des Princes, à la Condamine  
Spécialité, Farine, Fleurs de Gruau  
CROISSANT, ZUBACK, PAIN VIENNOIS  
PAIN MOLLET, RUSSE, ANGLAIS ET DE SEIGLE  
PORT A DOMICILE

**ROBES & MANTEAUX**  
**M<sup>ME</sup> RAOUX**  
EX-COUCPEUSE  
De la Maison WORTH, de PARIS  
7, rue de la Paix au 1<sup>er</sup>, dans le jardin, NICE  
A l'Hôtel Beau-Site, à MONACO  
TOUS LES DIMANCHES ET JEUDIS  
MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1879

**M. STEVANO** artificier de la ville de Nice et du département des Alpes-Maritimes, prévient le public qu'à l'occasion de la fête de la Saint-Charles, il tient à sa disposition les articles d'illuminations et lanternes vénitienes aux initiales de VIVE CHARLES III, etc., etc., à des prix modérés.

**M. BAZIN** professeur de Gymnastique et maître de danse. — Fournisseur d'appareils. Leçons de Gymnastique à domicile. S'adresser au Bureau du Journal.

**GRAND CAFÉ DES MOULINS**  
tenu par **LOUIS BOULAS**  
Ouverture le 1<sup>er</sup> Novembre prochain.

**LANGUES**  
Leçons d'Anglais, d'Allemand et de Russe; leçons de piano et de composition musicale, M. LUDGER, à la Condamine, rue Florestine, maison Clonna. — On parle Français.

**M. C. PIAZZA**, chirurgien-dentiste, prévient sa clientèle que son cabinet est transféré rue Antoinette (angle de la rue Florestine), villa Marcel, au rez-de-chaussée. Son cabinet sera ouvert tous les jours à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

**HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 27 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1879-80**  
Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	475	477	481	479	5	503	505	487
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte expr.	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte expr.	mixte soir	mixte soir	omn. soir
240	29	55	22 15	16 25	Marseille					7 50	6 35	11 15			1 20
173	21	30	16 »	11 70	Toulon				6 40	9 49	10 »	12 36			3 41
47	5	75	4 30	3 15	Cannes		7 06	8 15	9 46	11 10	1 14	2 50	3 45		7 59
16	1	95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	9 25	10 37	12 08	2 05	3 54	4 34		8 57	
					Nice } départ	8 19		10 45	12 30	2 24		4 44	5 07	6 50	9 44
11	1	35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 30			12 42	2 35		4 53	5 19	7 01	9 56
9	1	10	» 80	» 60	Beaulieu	8 37			12 49				5 26		10 03
7	»	85	» 65	» 45	Eze	8 45			12 57				5 01	5 34	10 11
»	»	»	»	»	Monaco	9 03		11 23	1 12	3 01			5 11	5 48	7 26
2	»	70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 10		11 23	1 18	3 07			5 16	5 53	7 32
5	»	70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	9 19		11 41	1 32				6 03	7 42	10 44
10	1	20	» 90	» 65	Menton	4 55	9 43	11 50	1 55	3 40			5 41	6 12	8 05
19	2	45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	6 32	11 47		3 45	7 10			7 10		10 20
173	19	15	13 55	9 65	Gènes	12 55	6 05		10 20	10 50			10 50		Sanr.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	502	10	486	488	492	494	496	498
					mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte expr.	mixte soir	direct matin	mixte matin	mixte soir	mixte expr.	mixte soir	mixte soir
173	19	45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	Sanr.		4 17	7 40		7 40	8 35	12 55		4 15
19	2	45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris		6 35	10 20	11 02		12 45	3 18	7 25		10 20
10	1	20	» 90	» 65	Menton		7 10	8 30	10 53	11 30		1 20	3 54	7 59	10 »
5	»	70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.		7 20	8 40	11 02	11 38		1 31	4 04	8 09	10 11
2	»	70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 29	8 50	11 12	11 45		1 41	4 14	8 20	10 22
»	»	»	»	»	Monaco		7 36	8 59	11 19	11 50		1 47	4 24	8 28	10 28
7	»	85	» 65	» 45	Eze		7 49	9 13	11 31			4 37	8 41		11 22
9	1	10	» 80	» 60	Beaulieu		7 57	9 21	11 39			4 45	8 49		11 22
11	1	35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer		8 04	9 28	11 45			2 11	4 54	8 58	11 46
16	1	95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 16	9 39	11 56	12 16		2 22	5 06	9 10	11 03	11 58
					Nice } départ	6 08		9 55		12 26	1 43	2 45	5 40	9 29	11 08
47	5	75	4 30	3 15	Cannes		7 14		11 05	1 19	2 55	3 46	7 01	10 52	11 58
173	21	30	16 »	11 70	Toulon		12 »		3 23	4 27	8 10	7 38		5 20	
240	29	55	22 15	16 25	Marseille		2 20		5 »	5 45	10 15	9 15		7 40	

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.** (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Octobre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
19	763.2	763.5	762.7	763. »	763.1	15.2	17. »	17.8	15.2	14.4	19. »	73	S	très beau
20	61.3	59.2	55.7	53.1	52.1	15.8	17.2	17.6	17.8	18. »	19.5	79	S O, s. O N O tr. fort	id.
21	49.7	50.8	51.9	53.2	54.3	17.8	18.8	19.1	16.8	16.4	19. »	45	S E, s. S O	id.
22	58.1	58.8	58.8	59.3	60.3	16. »	17.8	18.4	15.2	14.8	18. »	50	S S O	très beau
23	61.5	60.8	61.4	60.3	61. »	14.8	17.8	16.8	15.2	14.3	17.7	61	S O	beau
24	62.8	63. »	62.1	61.5	61.6	14.9	17. »	16.6	14.3	14.1	17.7	64	calme	id.
25	60.8	60.6	60.7	60.8	61.5	15. »	15.2	13. »	13.2	13.5	17. »	76	E S E	couvert, pluie

DATES | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25

Températures extrêmes | Maxima | 17.6 | 18. » | 19.4 | 18.6 | 17.8 | 17.1 | 15.2 | Minima | 12.2 | 13.2 | 13.5 | 13. » | 13. » | 12. » | 12. »

Pluie tombée : 15<sup>mm</sup> 4